

# Bilan Social 2021 de l'Etablissement :

## Emploi, salaire, formation : Un bilan qui n'a de « *socia* » que le nom !

La situation du site devient particulièrement inquiétante avec près de 1 000 suppressions d'emplois en un peu plus de 3 ans. L'année 2021 a même marqué une accélération dans la casse sociale. L'épisode de l'externalisation forcée de la maintenance a été le point culminant d'un véritable dépeçage.

### LE COMPTEUR DE LA CASSE SOCIALE A LARDY

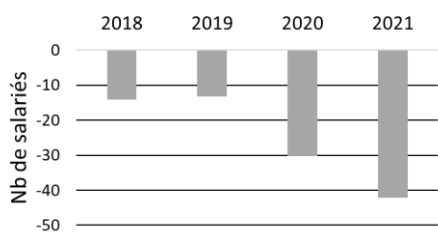
Chiffres direction Février-22 (réf. Oct-18)

- **370** Salariés Renault

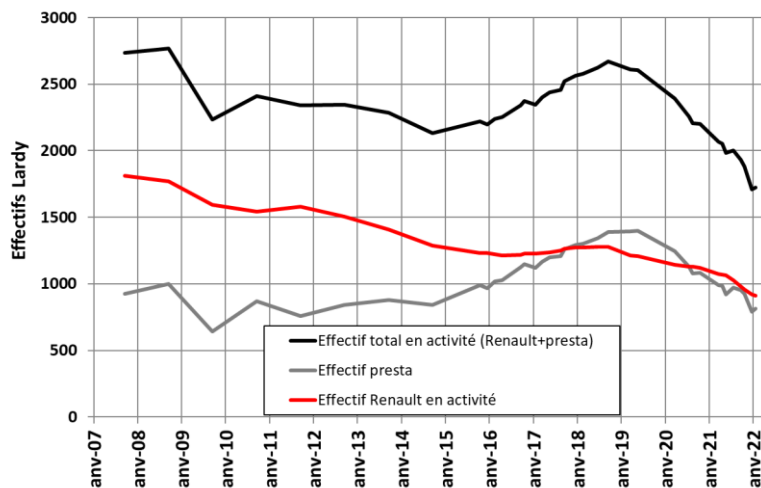
- **575** Salariés prestataires

**945** Suppressions d'emplois  
sur le site de Lardy en  
moins de 4 ans !

### Bilan entrées-sorties mutations Lardy



### Effectifs LARDY 2007-2022



Les effectifs fondent à coups de départs volontaires ou de mises à la porte de salariés sous-traitants, mais l'accroissement pour Lardy du **déficit dans les mutations entre sites** est également inquiétant. Il y a eu 42 sorties de plus vers d'autres sites que d'entrées depuis un autre site vers Lardy en 2021. Une conséquence indéniable de l'**absence de perspective de reconversions ou de développement de nouvelles activités**. L'**absence totale d'ambition au niveau de la formation** en est une illustration (voir verso).

Ces éléments ne sont que des symptômes de la politique mortifère de la direction pour nos emplois, nos métiers et nos compétences. Le virus, nous le connaissons, c'est celui inoculé par la recherche du profit. Mais nous en connaissons aussi le vaccin : la mobilisation collective. Celle-ci se construit autour du collectif MERL (Maintien des Emplois de Renault-Lardy), n'hésitez pas à le rejoindre (il se structure autour d'une « conversation » TEAMS) en contactant un de ses membres ou en envoyant un mail à [collectif.merl@gmail.com](mailto:collectif.merl@gmail.com).

### Emploi : jusqu'où ira la casse sociale ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **294 salariés en activé en moins à Lardy entre janvier 2021 et janvier 2022** (dont 171 salariés Renault). Le nombre de salariés Renault en activité est passé **sous la barre symbolique des 1000** en septembre 2021, quelques semaines avant que nos collègues de la maintenance soient basculés de force chez P2M (pour 7 d'entre eux, le reste quittant Renault et 1 seul bénéficiant à Lardy d'une mobilité interne).

La direction se félicite à chaque occasion d'éviter les licenciements en optant pour des départs « *volontaires* ». L'épisode de la maintenance montre à quel point cette notion est extensible. Il s'avère également qu'après avoir massivement sous-traité l'activité, **la direction sous-traite maintenant les licenciements** puisque nombre de nos collègues prestataires ont été licenciés après avoir été mis à la porte du site.

### Inflation +4.5% (mars 22)

Le ridicule des 0% AGS (Augmentations Générales des Salaires) et 1.5% d'AI (Augmentations Individuelles) de 2022 explose à la figure de tous.

**La CGT demande la réouverture des négociations salariales !**

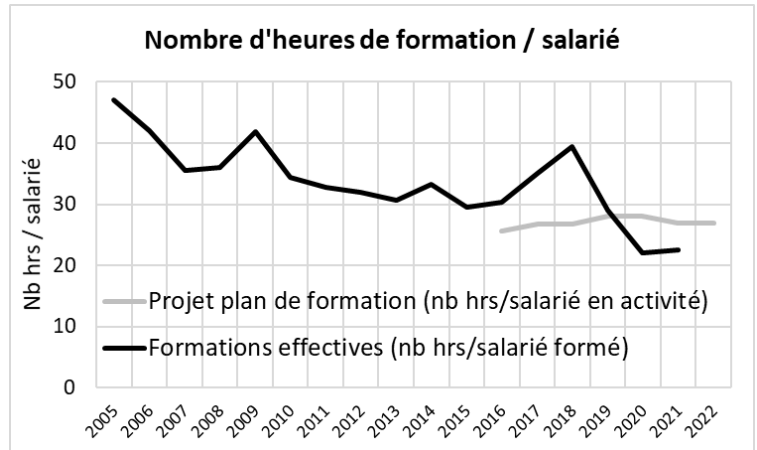
La direction de l'Etablissement a présenté ces chiffres lors du CSE de fin mars. En plus de dénoncer la politique de casse de l'emploi, les élus CGT ont lancé une **alerte concernant les conséquences concrètes** que cela provoquait (sous-effectif, désorganisation, découragement devant le manque de perspectives). Ils ont également alerté sur la situation de salariés sous-traitants, victimes de la même situation et qui subissent en plus de plein fouet la baisse des contrats Renault. Les pressions deviennent insupportables : **il est hors de question que des salariés aient à en payer les coûts sur leur santé**. La responsabilité de Renault et des directions de leurs entreprises est directement engagée.

## Formation : aucune ambition pour nos reconversions !

Le nombre d'heures de formation par salarié formé est en forte baisse depuis 2019, soit avant la crise sanitaire. Depuis 2 ans, **les salariés sont 2 fois moins formés que dans les années 2005-2006**.

Nous sommes pourtant dans une phase historique de transformation de l'industrie et le plan de formation 2022 se maintient au même niveau que les années précédentes. **Il n'y a aucune ambition visible de nous reconverter réellement vers l'électrique.**

L'annonce récente de la **suppression de toutes les formations « hors catalogue »**, même celles déjà prévues, en dit long. D'autant plus que la raison invoquée est « *le gel budgétaire imposé suite aux fortes contraintes liées à la situation en Ukraine/Russie* » (la direction préférant encore de parler de « situation » « crise ou « événements » au sujet de la guerre en Ukraine !).



Nous réclamons un **plan global de reconversion** (des formations + un poste). Tant que ce plan ne sera pas mis en place avec une équipe de pilotage, des objectifs chiffrés, un planning et des jalons, les promesses de nos directeurs (« *personne ne sera laissé sur le bord du chemin* ») ne resteront que des paroles.

## Autres informations issues du CSE de mars 2022

### Pénurie de PC : pas un pouce de bon sens...

Dans la dernière période, il y a eu une pénurie de PC 15". Les personnes qui ont dû changer de PC se sont vu affecter des PC 13". Pas facile de travailler avec de si petits écrans !

Depuis, des 15" sont arrivés. La CGT a demandé à ce que ceux qui avaient eu des 13" puissent les remplacer par des 15". Même avec le peu d'ordinateurs concernés, la direction n'a même pas été capable de s'engager concrètement là-dessus !

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à passer à l'antenne informatique pour demander l'échange de votre PC et nous tenir au courant si ça bloque...

### Garage L11 : réduction de coûts maximum, même plus de service minimum !

Après avoir sous-traité les activités pneus, la direction confirme qu'elle stoppe toute activité sur les vidanges, freins, parebrise au garage L11... La DISG ne remplace pas le salarié de la station car elle va se « recentrer » sur son métier !

Pour autant, ces demandes ne disparaissent pas. Encore des activités qui vont devoir être réalisées dans les services, « *en perruque* » et qui vont retomber sur des salariés qui ont bien d'autres choses à faire !

La station s'occupait également de faire le suivi annuel des véhicules LINT. Qui va dorénavant faire ce suivi ? Un suivi essentiel car le non-entretien des véhicules LINT avait conduit à un accident grave qui aurait pu se terminer dramatiquement.

C'est encore et toujours la même logique de la direction : la suppression d'un emploi qui permettait de répondre à des besoins et des activités en plus pour ceux qui restent. Il faut des solutions pour remettre rapidement ces services en activité.

### Véhicule perso pour utilisation professionnelle :

Entre profit et sécurité, le SVE (Service Véhicules d'Entreprise) de Renault a choisi. Jusqu'à janvier 2021, c'était encore la sécurité :

*« l'utilisation des Véhicules d'Entreprise doit être privilégiée pour tous les déplacements professionnels s'effectuant en voiture »*. Depuis octobre 2021 c'est le profit : le SVE met maintenant en avant qu'il faut prendre sa voiture personnelle pour les trajets professionnels. Mais quid des problèmes d'assurance ? La direction préfère mettre en avant le « bénéfice » du remboursement des frais kilométriques pour le salarié. En réalité, c'est que cela coûte moins cher à Renault de payer les frais kilométriques qu'une flotte de véhicules de pool !

Depuis des années, la direction mettait en avant la sécurité de ses véhicules dans la ristourne CRAMIF (réductions des cotisations en fonction des mesures de prévention mises en place) via le prêt de véhicules d'entreprise. « *Ainsi le site de Lardy dispose d'un pool de véhicules à la disposition des salariés pour leurs déplacements professionnels* » disait le document présenté par Renault en 2021.

Renault refuse de fournir un numéro de police d'assurance. C'est seulement en cas d'accident que l'assurance de Renault se substituerait à la vôtre, seulement si vous avez rempli toutes les conditions de la politique véhicule Renault, conditions qui évoluent plusieurs fois par an et qui sont parfois incohérentes avec le règlement intérieur et les discours en CSE. Et surtout, le SVE et la direction n'ont aucune volonté d'informer les salariés ou de rappeler les règles via les clic infos ou réunions d'UET.

En cas de problème, il y a de forts risques que cela vous retombe dessus et que vous y laissiez des plumes : pas de prise en charge en cas de vol de vos effets personnels, obligation d'avancer les frais en cas de panne, pas de garantie de ne pas avoir de malus en cas d'accident en tort, etc .... Seule l'entreprise est gagnante.

Vous n'avez aucune obligation d'utiliser votre véhicule personnel pour une utilisation professionnelle. En attendant que tout soit clair et précis, nous ne pouvons que vous déconseiller d'utiliser votre véhicule personnel. Réservez à l'avance les quelques véhicules de pool restants.